

# TARGET+, DE NOUVEAUX HORIZONS POUR VOTRE PATRIMOINE

## 2 OFFRES EXCEPTIONNELLES EN 2024

soumises à conditions



### BONUS SUR ENCOURS 2024

**+0,40 %<sup>1</sup>**

**de rendement additionnel sur le fonds en euros Euro Classique en 2024** pour tout contrat investi avec un minimum de 40 % en unités de compte éligibles\*\* au 31/12/2024

OU

**+0,50 %<sup>1</sup>**

**de rendement additionnel sur le fonds en euros Euro Classique en 2024** pour tout contrat investi avec un minimum de 50 % en unités de compte éligibles\*\* au 31/12/2024

### BONUS SUR VERSEMENT\*

**+1,50 %<sup>2</sup>**

**de rendement additionnel sur les fonds en euros Euro Classique et Euro Tremplin** pour tout versement investi à 50 % ou plus en unités de compte éligibles\*\* sur 2024 et 2025

### VALABLE PENDANT 2 ANS

**Pour tout versement investi à 50 % ou plus en unités de compte éligibles\*\*, en 2024, cette majoration est applicable au 31/12/2024 et 31/12/2025**

## DES BONUS CUMULABLES

Pour tout nouveau versement en 2024 investi à 50% en unité de compte\*\*, l'investisseur pourra bénéficier d'une **majoration du taux servi sur le fonds euros Euro Classique pouvant aller jusqu'à 0,50 % + 1,50 % = + 2 %\*\***

**Les unités de compte<sup>3</sup> présentent un risque de perte en capital.**

Le rendement annuel s'entend net de frais de gestion hors prélèvements sociaux et fiscaux.

**Le contrat TARGET+ est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative de type multisupport commercialisé par Primonial, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, et assuré par Oradéa Vie (groupe Société Générale), entreprise régie par le code des assurances.**

\* Pour les versements par chèque, votre chèque, ainsi que le dossier complet, devront être reçus par la gestion d'Oradéa Vie au plus tard le 24 décembre 2024. Pour les paiements par prélèvements, votre prélèvement, ainsi que le dossier complet, devront être reçus par la gestion d'Oradéa Vie au plus tard le 27 décembre 2024. \*\* Toutes les unités de compte sont éligibles à l'exception des unités de comptes monétaires.

1. Offre valable sous conditions de la part investie sur les supports en unités de compte éligibles sur l'encours de votre contrat au 31/12/2024. La majoration réalisée le 31/12/2024 se fera en fonction de la part investie sur les supports en unités de compte :

- pour une part supérieure ou égale à 40 % et inférieure à 50 % du capital constitué total du contrat, une majoration du taux de participation aux bénéfices du support Euro Classique de 0,40 % sera appliquée,
- pour une part supérieure ou égale à 50 % du capital constitué total du contrat, une participation aux bénéfices du support Euro Classique de 0,50 % sera appliquée. Cette majoration s'applique uniquement sur la part de votre contrat investie sur le support Euro Classique.

2. Offre valable sous conditions d'investissement en unités de compte éligibles sur les versements effectués entre le 29/12/2023 et le 30/12/2024. La majoration sera réalisée le 31/12/2024 et le 31/12/2025 au prorata temporis de la période d'investissement sur le taux de participation aux bénéfices de la part des versements nets de frais investie sur les supports Euro Classique et Euro Tremplin (taux net de frais de gestion, brut de prélèvements sociaux et fiscaux), en majoration du capital constitué des adhésions en cours ayant un capital constitué sur le support Euro Classique et/ou le support Euro Tremplin au moment de l'affectation et en fonction de la part investie sur les supports en unités de compte : Pour chaque versement effectué sur la période de commercialisation, la majoration du taux de participation aux bénéfices est fixée selon la part investie sur un ou plusieurs supports en unités de compte. Ainsi, si la part du versement investie sur des supports en unités de compte éligibles est supérieure ou égale à 50 %, la majoration sera de 1,5 % au 31/12/2024 et le 31/12/2025.

Pour les deux offres bonus, le capital racheté sur le support Euro Tremplin et/ou sur le support Euro Classique (par rachat partiel ou total), ou arbitré ne bénéficiera pas de la majoration. Ces offres peuvent être cumulables et sont révisables par l'assureur en cours d'année. Se référer à l'annexe de la Note/Notice d'Information du contrat pour plus de détails.

3. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information du contrat. Le taux d'unités de compte sur le contrat doit correspondre à vos objectifs, votre sensibilité au risque et votre horizon d'investissement.

**Primonial**, SAS au capital de 173 680 €. 484304696 RCS Paris. TVA intracommunautaire FR85484304696. Société de conseil en gestion de patrimoine. NAF 6622Z. Conseiller en Investissements Financiers ANACOFI-CIF N° E001759, Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, Intermédiaire en Assurance inscrit en qualité de courtier et Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Service de Paiement ORIAS. N° 07 023 148. Agent de services de paiement enregistré au registre des agents financiers REGAFI auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution N° 84518, mandaté par Budget Insight, établissement de paiement agréé, 7 rue de la Croix Martre 91120 Palaiseau. Carte professionnelle « Transaction sur Immeubles et fonds de commerces avec détention de fonds » N° CPI 7501 2016 000 013 748 délivrée par la CCI de Paris IDF conférant le statut d'Agent immobilier. RCP et Garantie Financière N° ABZX73-001 souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe SE, 42 rue Washington 75008 Paris. Siège social : 6-8 rue Général Foy 75008 Paris. Tél. : 01 44 21 70 00. Adresse postale : 6-8 rue Général Foy - CS 90130 - 75008 Paris.

**Oradéa Vie**, SA d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 €. Entreprise régie par le Code des assurances. Immatriculée au RCS Nanterre 430 435 669. Siège social : Tour D2, 17 bis place des Reflets, 92919 Paris La Défense Cedex. N° ADEME : FR231725\_031VZM



POUR EN SAVOIR PLUS :  
[WWW.QUEFAIREDEMESEDECHETS.FR](http://WWW.QUEFAIREDEMESEDECHETS.FR)